L'Hôtel-Dieu d'Allègre et Fonteline



Restitution des bourgs de Grazac et d'Alegre jusqu'au début du XVIIe siècle.

Les deux bourgs dits d'égale importance par les chroniques sont totalement séparés au Moyen-Âge avant la construction du château des Tourzel avec ses enceintes. Puis les Tourzel autorisent la construction de huit hôtels particuliers dans les murs pour huit familles bourgeoises ou nobles dont les manoirs autour d'Allègre ont été attaqués, brûlés, pillés pendant les guerres de Cent Ans, notamment au XVe siècle. Ensuite d'autres maisons seront construites intramuros et les remparts, devenus inutiles, sont démolis (Ouest et Nord) ou partiellement intégrés aux constructions (Est).

Les fossés sont comblés (Nord, Ouest et Sud). Pendant ce temps le bourg de Grazac se développe et finit par rejoindre les murs Sud. Il n'existe aucun plan d'ensemble au XVII^e siècle, époque des fondations libérales de Christophe II en 1616. Voyez plus bas un schéma de 1750.

« Mon Ami, je suis fort aise que votre monture vous ait conduit de bon matin de Podio¹ jusqu'en notre cité.

Je vous retrouve gaillard comme aux plus beaux des jours de notre commune jeunesse sur ces terres d'Alegre²!

¹ De Podio : du Puy (en Velay).

² Jusqu'au XVIIIe siècle le nom d'Allègre s'écrivait Alegre, comme les deux familles de ses seigneurs.

« Venez, faisons quelques pas, marchons de conserve vers Grazac, notre faubourg, je vous conterai la bonne nouvelle que nous savons depuis quelques jours et je vous montrerai à quels lieux de Fonteline cette nouvelle va apporter meilleur visage.



Nos deux personnages vêtus à la mode masculine du début du XVII^e siècle.

« Si tout en haut du mont, la Borie de nos seigneurs et Alegre, le village de leurs servants furent les emblèmes du lieu, tout en bas, le long du ruisseau de Fonteline, l'Hôtel-Dieu semblait être la plus négligée des demeures de Grazac, les faubourgs d'en bas que les temps d'aujourd'hui assemblent à Alegre, jusqu'à presque en toucher les murs devenus inutiles.

« Notre marquis nous avait convoqué avec autres notables de son marquisat pour que nous l'entendions au sujet de notre vieil hospital et tandis que nous nous pourmenons³, c'est ce que je vous vais conter.

« Depuis que notre bon Roy Henry a laissé sa vie en sa capitale, l'enfant roy subit la Régence de sa mère et de Conchine. Dieu fasse que ce ne soit que pour peu de temps encore⁴. Voici 46 ans que le massacre d'août⁵ a rougi de sang les rues de Paris, mais on en parle encore tant on redoute que les épousailles du roy Louis avec l'ennemie espagnole⁶ réveille les colères en notre province.

« Nos villages d'en haut et d'en bas sont tout juste remis en ordre depuis la canonnade de Nemours-Savoie depuis le pré de Bar que depuis nous nommons pré du canon, et le siège qu'il a mis autour du château il y a 23 ans. Ce sont nos maisons qui furent ardées et robées⁷. Nos pauvres biens ruinés on pillés, pris en otages pour fléchir le capitaine du château et notre marquise douairière. Nous sommes bien aises que le maréchal d'Aumont frère de Madame ait reconquis les lieux, mais il ne se passe pas de jour que nous ne redoutions un retour des princes ligueurs. Nos seigneurs ont toujours été fidèles à la couronne. Quand Henry le Réformé est monté sur le trône, notre marquis a bien juré fidélité à son nouveau Roy. Son père⁸ fut tantôt pour la Réforme et tantôt pour l'église de Rome, cela ne changeait rien à notre vie. Nous sommes pauvres et ignorants, mais nous savons bien les combats qui opposent les grandes familles princières sous prétexte de religion.

Guerres de pouvoir et désirs de richesses ! Ouoï !

³ Se pourmener : médiéval. Aujourd'hui, se promener.

⁴ La régence de Marie de Médicis et son favori Concini durera jusqu'en 1617.

⁵ Le massacre de la Saint-Barthélemy, la nuit du 23 au 24 août 1572.

⁶ Le 18 octobre 1615, mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, fille de Philippe III d'Espagne infante d'Espagne et infante du Portugal. En 1615 Louis et Anne ont 14 ans. Il a 5 jours de moins qu'elle.

⁷ Incendiées et volées, pillées.

⁸ Christophe de Tourzel dit d'Alegre, baron de Saint-Just, le plus jeune fils de Gabriel de Tourzel d'Allègre.

Si Nemours-Savoie a mis le siège devant notre village ce ne fut pas pour une religion, notre marquise étant de la même église que lui. Ce fut en raison des successions contestées entre la maison d'Alegre et ses cousins.

Anne⁹, sœur aînée à notre marquis, qui s'en fut à Laval épouser monsieur de Coligny était bien fidèle à la Réforme, elle aussi. Cela ne nous choque point. Mais il nous a été dit qu'à leur mort l'église catholique exige parfois que les seigneurs Protestants soient enterrés à l'envers en leur propre chapelle.

Les cruautés n'auront-elles point de limite?

Dieu, que ces touillis aux motifs mystérieux prennent fin, que ces messires ne jettent plus les fractions du peuple de leurs fiefs les unes contre les autres, et que notre vie recouvre son calme, allons!

« Quand on chevauche ou carriole de Bise¹⁰, depuis la Casa-Dei, pour venir à l'hospice, on n'entre dans la ville close par la Porte des Habitants du Mandement, cachée derrière les restes de son imposant ravelin, que si on a quelque chose à vendre sur la basse-cour qui est la place du marché ou place de la friperie¹¹.

On longe alors les cours d'honneur des hôtels bicentenaires des Roux du Claud¹² et des Chardon¹³, au pied des enrochements sous les murs de l'enceinte seconde.

On passe sous les grands arbres qui entourent l'oratoire¹⁴ où la foule se presse, venue de Mende, de La Montagne ou des rives du Rhône implorer la Vierge de Pitié qui fait des miracles.

Tant ce doit être vrai que j'ai ouï dire d'un jeune religieux, qui se destine à être frère dominicain, nommé Jacques Branche¹⁵ et serait vite accouru voir les quatre

Puis on descend à main gauche à moins qu'on poursuive jusqu'à la grande église de l'ancien bourg de Grazac et finisse d'arriver au bas de Fonteline où sont les abreuvoirs.

« Non point.

Si l'on vient de Bise, pour aller à l'Hôtel-Dieu, on longe le ruisseau du creux de Fonteline entre les monts de la Borie¹⁶ et de Bard¹⁷, deux volcans¹⁸, comme

¹⁰ Bise, Nord.

¹¹ Place de la Friperie au départ de la rue de la Fromagerie, actuellement rue du Château. La friperie désignait ce qui s'étalait sur le pain, beurres, fromages, etc.

¹² Actuellement hôtel du Chier. Fondé par Pierre du Chier en 1435. Occupé par les Sailhans. Vendu en 1559 aux Roux de Coubladour, du Claud (Felines) et de Themeys, dits Roux du Claud, qui le vendent aux Mozac en 1621.

⁹ Anne d'Allègre, sœur aînée de Christophe II et Louise de Flaghac (mariés le 27 avril 1608) a épousé Guy-Paul dit Guy XIX de Coligny mort en 1586. Leur fils Guy XX est mort en 1605. Elle est Comtesse de Laval et meut en 1610.

¹³ Presque en face de l'hôtel des Roux du Claud. Fondé en 1435 par Pierre de Chardon, apparenté aux sires de Monlet (Molleto). Habité au début du XVIIe s par Jean de Chardon des Roys époux en 1615 de Marie de Chalencon-Rochebaron nièce de la marquise douairière d'Allègre, Jacqueline d'Aumont, veuve d'Yves III depuis 1577 et sœur de Jean VI d'Aumont maréchal de France (1529-1595) qui reconquit Allègre en 1593. En avant de la façade une tour d'escalier, et, sous le niveau du sol une vaste citerne, empiétaient sur la cour d'honneur. Les cours d'honneur des hôtels du Chier et de Chardon dessinaient une chicane à travers l'espace qu'on découvrait en entrant par la Porte des Habitants du Mandement. Les enrochements venant du Nord-Ouest et descendaient jusqu'à Fonteline après un replat au niveau de la Porte (devenue Porte de Ravel), des hôtels et de la muraille Est. Il semble qu'un chemin de surveillance existait entre la façade Est de l'hôtel de Chardon et la muraille Est ouverte par une poterne sur un charreyron qui descend encore à Fonteline, emprunté par les porteurs d'eau et fermé en cas d'alerte ou l'épidémie.

¹⁴ Bâti en 1547 pour recevoir 4 statues, une Piéta, un Ecce-Homo, un Jean le Baptiste, une Marie-Madeleine, ramenées de Normandie et région parisienne par Jean de Mozac, frère d'Antoine qui habite alors d'hôtel particulier des Sailhans-Mozac au Portail Neuf, Porte de Monsieur. Décrit par dom Jacques Branche.

 $^{^{15}}$ Dom Jacques Branche. Né à Paulhaguet en 1590 et mort à Pébrac en 1662. Auteur de « La vie des saincts et sainctes d'Auvergne, et de Velay » (etc.) en 1652.

¹⁶ Nom originel du volcan de Baury. Une borie est une construction de grande taille. Ici la Borie pouvait être le château des d'Alegre, celui des Tourzel, ou encore une grosse ferme sise au Nord du château.

¹⁷ Bard. Jusqu'au seuil du XIXe siècle on trouve le mont Bar écrit Bard, mot gaulois désignant une éminence boisée.

disent les voyageurs qui en ont vu en Italie, et qui s'épanouit dans le petit étang des Peschiers d'abord puis celui de Pratlong¹⁹.

Avant de toucher Pratlong voici que se présentent les vieux bâtiments de notre hospice et ses abreuvoirs où s'assoient quotidiennement nombre de pauvres qui semblent abandonnés. Certains viennent chassés comme biens en déshérence de villages du Vivarais tombés aux mains d'édiles ultra catholiques.

« Si on vient de lou-vent²⁰ et qu'on veuille éviter de monter les serres d'Allègre puis le castrum de Castronovo²¹, on longe le pied des hauteurs de Pinet et de Courbière qu'on laisse de soulaïdret ²² et le ruisseau puis l'étang de Pratlong qu'on laisse de traverse²³. IL faut monter un peu et attendre d'avoir tourné la fouant²⁴ où causent les lavandières pour passer le petit pont et revenir vers la maladrerie.

De l'autre côté on traverserait la riche parsonnerie²⁵ des Valentins. Ils ont défriché cet écart de Grazac, humide et brumeux pour en faire une terre grasse et profonde offerte au soleil et qui les portera longtemps encore. Ou longtemps peut-être.

« Nous, gens à messire marquis, espérions sans rien y pouvoir qu'il voudrait bien un jour relever la vieille maladrerie que nos ancêtres ont connue. Si les pauvres qui s'y abritent n'avaient point de maladie avant, ils les ont toutes d'avoir passé un temps derrière les vieux murs froids et humides en ces bas-fonds.



« Aussi l'annonce qu'il allait nous être parlé de l'Hôtel-Dieu nous avait-elle remplis d'espoirs avant même d'en avoir rien ouï.

Alors, pensez si je me suis rendu comme nos pairs écouter notre marquis fraîchement revenu d'Italie où il a combattu à la tête de cinquante hommes d'armes pour expier ses fautes.

« Des mille légendes qui courent sur ce que nos marquis ont commis à Paris et en Normandie où ils ont des terres, je n'en veux retenir que l'essentiel.

¹⁸ Selon Alain Rey (Dictionnaire Robert historique de la langue française) le mot *volcan* est utilisé en France depuis 1598, en provenance de Sicile et Espagne (où il était attesté depuis le XIII^e s). Précédemment (1356, 1575) c'est le mot *vulcan* qui était utilisé en France. Il désignait une montagne émettant du feu et de la fumée. Cela ne prouve pas que les habitants faisaient le rapprochement entre des volcans éteints et érodés et des volcans actifs. Toutefois de nombreuses personnes voyageaient à cette époque (commerçants, etc.) et il est très possible que des voyageurs qui avaient vu des volcans actifs et des volcans éteints et érodés aient déjà pu reconnaître, en Bar notamment, un ancien volcan, peu érodé, au cratère reconnaissable.

¹⁹ D'après les courbes d'altitude, le champ de Pratlong semble le creux où exista l'étang de Pratlong. Il est plus difficile de situer l'étang des Peschiers car le nom n'est plus usité. Emmanuel Grellet le place en amont de Pratlong.

²⁰ Lou vent : le vent, sous-entendu le vent de midi. Le Sud : le midi. Prononcer « *lou vin'* ».

²¹ Castrum Novum. Châteauneuf cité depuis 1164 fut un ensemble château/église ou chapelle/habitat, méritant le terme de castrum. *Ecclesia de castronovo* (1252).

²² Est. Le levant. Le côté où le soleil monte droit : littéralement « solelh-dreit : soulaï-dré : soleil-droit ».

²³ Traverse. Côté du vent dit *traverse* : Ouest. Couchant.

²⁴ Source, fontaine. Tous les mots en patois vellave d'Occitan sont donnés en phonétique dans ce texte.

²⁵ La société taisible, ou *parsonnerie* des Valentins prospérait au Sud-Est d'Allègre aux XVIe et XVIIe s.

« Rappelez-vous, cher Ami, feue la mère de notre marquis, Christophe deuxième du nom, Antoinette du Prat, était protestante. Son père Christophe aussi, qui s'était converti. Les d'Alegre et les du Prat se haïssent.

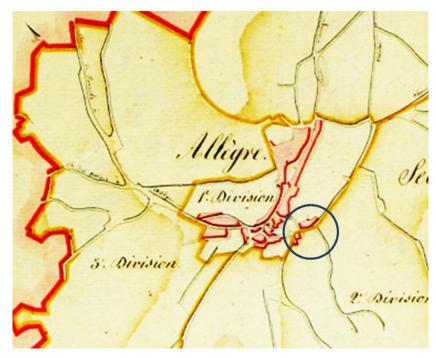
Anne, comtesse de Laval et feu son époux Coligny, est encore de ce monde bien que fort âgée. Réformée, elle aussi. Leur fils perdit la vie à la guerre voici plus de dix années.

Et c'est bien grâce à sa haulte et puissante sœur que notre marquis fut nommé gouverneur de Vitré, en Bretagne, où il commença de se faire remarquer par sa cruauté et son mauvais comportement.

« Nous étonnerions-nous que par la suite ses pairs furent promus, le laissant à la porte des honneurs ? Il en a conçu rage et jalousie! Mais dut il s'en prendre aux autres ou à lui-même ?

L'année où son cousin Yves IV fut tué avec sa belle à Issoire, notre marquis et ses complices trucidèrent messire François baron de Hallot, de la riche et noble maison de Montmorency. Irréparable! L'une des trois maisons princières qui s'affrontèrent pendant les trois quarts du siècle passé. Bien que Réformé il est passé du côté de la Ligue qui nous brima dix ans durant. On le vit aux côtés de Mayenne. Il invoqua le droit de Normandie, bénéficia du privilège de Saint-Romain, et partit purger une peine de service armé en Italie. Il est revenu voici une quinzaine d'années voyant que les successions de Gabriel, puis d'Yves III et d'Yves IV se passaient mal et allaient le léser. Le château avait été pris puis reconquis moins de deux mois après. Ils se sont pétardés les uns les autres entre cousins, de Normandie où ils ont Blainville, jusqu'à Saint-Just que s'appropriait l'époux d'une cousine de notre marquis.

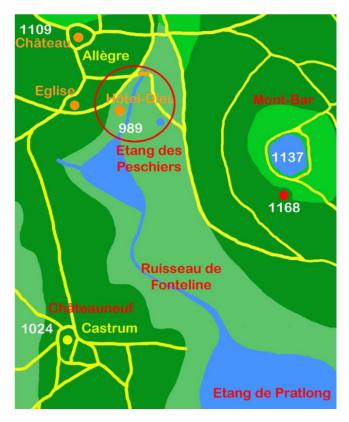
« Puis notre marquis a épousé la dame de Flaghac, il y a huit ans de cela. Notre brave dame et la mère Agnès²⁶, une religieuse de ses conseils, ont bien adouci notre seigneur. Tout au moins est-ce ce que le petit peuple de Grazac et Alegre espèrent. Peut-être est-ce un miracle réalisé par Notre-Dame de Pitié ? Constatant la misère apportée par les guerres, pour gagner le pardon de ses fautes, à l'occasion bientôt des dix ans de ses épousailles ou pour son cinquantième anniversaire, notre marquis semble avoir souhaité se mettre en grâce avec le Seigneur et ses pauvres.



²⁶ Agnès Galand (1602-1634) dite Agnès de Langeac et, en religion, Agnès de Jésus, sœur dominicaine qui aurait été auteur de miracles. Béatifiée.

-

L'Hôtel-Dieu se situait au Sud-Est de Grazac, entre le bourg et les terres de la parsonnerie des Valentins prospère aux XVI et XVIIe siècle, et dont le nom de la rue des Valentins perpétue la mémoire.



Vue générale des routes d'accès à Alegre-Grazac tels qu'avant l'assèchement des deux étangs des Peschiers et de Pratlong (aussi Pralong). L'actuelle route de Saint-Paulien à Allègre n'existe pas encore, ni la rue du Mont-Bar qui est cette même route dans la traversée d'Allègre. A travers le bourg clos d'Allègre existait l'axe actuellement appelé Porte de Ravel-rue de la Porte de Ravel-rue Notre-Dame de l'Oratoire-Place du Marchédial, et, en dessous, la route actuellement dite de Fonteline.

« Au son de la cloche de la chapelle du château dédiée à monsieur Saint-Yves, nous nous sommes rendus à la maison curiale, au pied de la grande église, en bordure de notre cimetière

Adossé à la cheminée allumée en ce frais mois de mai, Jehan Chardon nous a lu à forte voix le texte des fondations, légats et aumônes que notre sire marquis a prises en faveur des pauvres et malades de notre cité.

« J'ai bien retenu que monsieur le marquis a reconnu et que notre vieil l'Hôtel-Dieu, bien ardé et pillé par les sbires de Nemours-Savoie, n'a aucun revenu pour l'entretien des pauvres qui y viennent chaque jour chercher abri et soupe. Monseigneur a décidé de construire une chapelle touchant l'hospice. Elle sera consacrée par monseigneur l'évêque du Puy²⁷. Une messe basse sera célébrée chaque vendredi par le curé de la chapelle du château.

Ah! mon Ami, vous vous seriez réjoui à voir les mille courbettes de messire Vidal Berbigier, l'actuel prêtre et curé de la chapelle saint-Yves, qui était présent, à l'annonce qu'il en sera rémunéré de dix-huit livres par an à la saint-Michel, comme les fermages, pourvu d'habillements, et que la chapelle sera ornée et dotée de cire pour les cierges.

« Plus concrètement à l'adresse des pauvres, il leur sera fourni deux cartons de seigle, de la mesure de notre marquis, chaque semaine. De plus le receveur du marquisat remettra à l'hospitalier ou à l'hospitalière huit cartons²⁸ de blé-seigle qui seront moulus dans le moulin bas de monsieur, puis pétris pour en faire des petits pains destinés aux pauvres. La valeur d'un carton servira à faire des pains

²⁸ Carton : produit d'une cartonnée, surface un peu inférieure à un hectare, encore usitée sinon officielle.

²⁷ Jacques de Serres (1596-1621) abbé, évêque du Puy, comte de Velay.

qui seront distribués à la fin de la messe basse du vendredi. Un autre carton sera transformé en pains distribués aux pauvres chaque jour. Le chapelain du château jugera lui-même de la quantité de pain à donner en aumône à chaque pauvre. Monsieur a pensé au chauffage de l'hospice et à la cuisson des repas. Il attribue douze charrettes de bois par an, soit deux chars chaque mois de la saint-Michel jusqu'à la fin du mois de mars.

« Monseigneur a hypothéqué ses biens de façon que la chapelle soit édifiée, à concurrence de ce qui sera nécessaire pour que les fondations qu'il a annoncées soient honorées. Les quantités, rémunérations et aumônes, seront honorées par lui et ses successeurs à perpétuité.

Les fondations de notre seigneur ont été rédigées ce vingt mai, cher Ami, et vous connaissez probablement comme moi les témoins, nos honorables Jean Chardon notaire et procureur d'office, Durand Mozac habitant du bourg et petit cousin de ce Jehan Mozac qui apporta ici les quatre statues saintes pour lesquelles il fit construire le petit oratoire que nous aimons, sous les arbres en haut de la place du marché, Claude Chardon marchand, ainsi que Jacques Boutaud, votre lointain cousin, et messire Pierre Grellet, notre notaire royal.

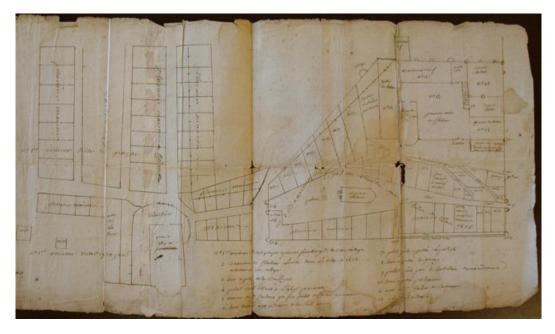
Au soir, signatures données, nous nous sommes séparés. Mais précisément, nous voici en vue de l'hospice en faveur duquel notre marquis a fait ses fondations.

« Nul ne se souvient quand notre hospice a été construit. Il est désormais en bien piètre état. Le siège de 1593 y a conduit des pilleurs.

Bien que quelques travaux y aient été conduits par la dame d'Aumont, marquise douairière veuve de notre marquis Yves III, les bâtiments auraient nécessité plus de réparations des dommages commis par Nemours-Savoie, que la construction d'une chapelle, ne croyez-vous pas ?

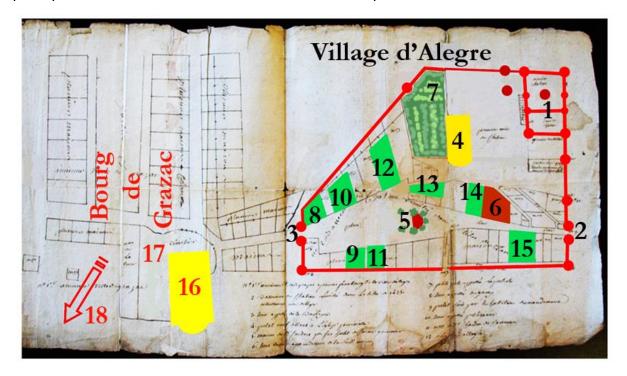
« C'est, cher Ami, ce que je souhaitais que vous vissiez, et la raison pour laquelle j'ai mené nos pas vers ici. Dieu sait ce que deviendra notre hospice, mais souhaitons d'une part qu'il perdure, et d'autre part qu'il soit remis en bon état, bien géré et entretenu. »





Le document authentique de 1750, sur papier. Ce n'est pas un plan à l'échelle, mais un croquis (ou schéma) qui localise les châteaux ancien et nouveau, les chapelles Saint-Yves et Notre-Dame de l'Oratoire, l'église de Grazac et les maisons telles qu'en 1750 soit plus d'un siècle après les fondations en faveur de l'Hôtel-Dieu (qui ne figure pas ici).

Ce croquis de 1750 est le document exécuté à la date la plus voisine de 1616. Le cadastre napoléonien daté de 1824 est plus éloigné mais plus précis. C'est pourquoi nous avons utilisé les deux documents pour cette étude.



Ce croquis de 1750 est modifié pour restituer l'existant connu en 1616. En 1750 l'enceinte du château est occupée par un grand nombre de maisons ce qui n'était pas encore le cas en 1616. Nous avons *gommé* le nouveau château, existant en 1750 mais pas en 1616. Le Nord est au quart supérieur du bord droit du document. En rouge : les murailles et leurs tours connues ou mentionnées. En vert (8 à 15) les huit hôtels particuliers bâtis dès 1435. En jaune (4 et 16) les deux édifices religieux visibles en 1616. En brun (6) le four banal, marché aux grains. En rouge sombre (5) l'oratoire de 1547.

Le village d'Alegre, en haut du Mont-Baury.

- 1. Le château ancien incendié en 1698 mais en cours de réparation.
- 2. La porte actuellement appelée « Porte de Ravel » mais initialement dite « Porte des habitants du mandement ».
- 3. Porte actuellement dite de Monsieur (Monsieur étant le marquis) et initialement dite « Portail neuf ».
- 4. Chapelle du château dédiée d'abord à Saint-Laurent puis à Saint-Yves.
- 5. L'oratoire bâti en 1547 par le prieur Jean de Mozac, entouré d'arbres, sur la place du marché quotidien (actuellement dite du Marchédial) pour accueillir quatre statues saintes rapportées de Normandie et Paris. La chapelle qui le remplace date de 1650 et n'existait donc pas en 1616.
- 6. Four banal et marché aux grains.
- 7. Jardin du château ensuite divisé en deux entre un jardin du château et des jardins laissés aux habitants. Sur l'espace 1-4-7 existera peu avant 1750 un nouveau site castral composé du château ancien, d'un nouveau château, de la chapelle Saint-Yves et d'une partie du jardin. L'ensemble (sauf les vestiges du vieux château, baptisés « La Potence ») a complètement été rasé au début du XIXe siècle.
- 8. L'hôtel particulier des Sailhans passé aux Mozac par mariage (1435).
- 9. L'hôtel de d'Artasse ensuite tenu par les Beraud (1435).
- 10. L'hôtel de la famille de la Clède passé aux aînés de la famille des Grellet puis Grellet de la Deyte, dit « la baronnie » car ils deviennent barons du Saint-Empire par mariage au XIX^e siècle (1435).
- 11. Hôtel de la famille ancienne des chevaliers de Bar (1435).
- 12. Hôtel des Grellet « laissé » aux cadets de la famille des Grellet (1435).

- 13. Hôtel des Guérin. A la différence des précédents, il ferme l'accès à la deuxième enceinte et se trouve dans cette deuxième enceinte. De même que les Mozac gardaient le portail de la première enceinte fortifiée, les Guérin gardent le portail (disparu mais traces visibles) de la deuxième enceinte (1435).
- 14. Hôtel de la famille du Chier puis des Roux du Claud (1435).
- 15. Hôtel de la famille de Chardon devenu maison des dominicaines (1435).

La ville de Grazac, en bas du Mont-Baury.

La mention « maisons de la ville de Grazac est visible en deux endroits de ce croquis, ce qui atteste qu'on désignait encore ainsi ce qui sera plus tard le faubourg d'Allègre et qu'on appelle encore « les rues vieilles ».

- 16. L'église actuellement dite « paroissiale d'Allègre », mention raturée sur le croquis et remplacée par « grande église ». Ce fut l'église de Grazac dédiée à Saint-Martin, d'abord romane (X° s) puis gothique (1512-1527).
- 17. L'ancien cimetière, déplacé route de Menteyres au tout début du XIXe siècle.
- 18. La direction de l'Hôtel-Dieu, vers le Sud-Est.

Pour que toutes les maisons de Grazac tiennent sur la feuille de papier, l'auteur du croquis²⁹ a opéré un rabattement de plan de 90°. L'angle de 90° est à peine excessif puisque les rues vieilles sont en effet orientées au Sud.

Un Hôtel-Dieu.

Le terme Hôtel-Dieu désigne un établissement à la fois de soins de malades et d'abri de personnes pauvres, ce qui, au moins dans le passé, revient au même. L'établissement était en général fondé (d'où le terme « fondation ») par un seigneur local ou par une congrégation religieuse et administré par des religieuses ou religieux. Les revenus étaient (plus ou moins) assurés par des récoltes ou des plus-values de placements. Après la Révolution ou après l'Empire et les deux Restaurations, la plupart des Hôtel-Dieu ont été administrés par la République, c'est-à-dire par le denier public.

Avant la période moderne la différence entre Hôtel-Dieu, Hospice, Hôpital est faible voire inexistante. De nos jours l'Hôpital est plus strictement un établissement de soins.

Les Maladreries étaient à l'origine des lieux où étaient accueillis les lépreux (léproserie) puis plus largement les malades lors des épidémies.

Les « *lazars*³⁰ » ou lazarets étaient des lieux de mise en quarantaine d'arrivants lors d'épidémies, souvent situés sur les littoraux ou en zones frontières. Le nom vient de la parabole du pauvre Lazare et du mauvais riche : un pauvre, malade et mourant de faim, vivait dans la rue, à la porte de la demeure d'un riche personnage qui ne s'en occupait pas. A leur mort, le pauvre alla en paradis et le riche en enfer.

Histoire et localisation de l'Hôtel-Dieu.

Les méticuleux travaux de recherche de René Bore³¹ et des photos d'Allègre au début du XXe siècle situent « l'Hôtel-Dieu ».

Encore faut-il préciser de quel établissement et de quelle époque on parle.

Des documents anciens évoquent l'Hôtel-Dieu. Faut-il dire Hôtel-Dieu d'Allègre, nom moderne, ou de Grazac, terme de l'époque de la fondation de cet établissement ?

Peut-être fondé par les barons d'Alegre, première³² ou seconde maison³³, géré par des religieux, l'établissement qui nous est désigné par les textes est en

³¹ L'Hôtel-Dieu d'Allègre des origines à la Révolution. ». René Bore. Les Cahiers de la Haute-Loire. Année 2007.

²⁹ L'auteur est inconnu. Peut-être un ancêtre de Félix et Emmanuel Grellet de la Deyte.

³⁰ Terme anglo-saxon.

³² Les chevaliers puis barons d'Alegre.

bordure Sud-Est de la ville de Grazac avant que Grazac et Alegre se rejoignent et soient appelés Allègre.

René Bore nous dit que la première mention, preuve de l'existence de cet établissement, est fournie par un acte du 11 août 1599, une fondation des habitants d'Allègre « après qu'ils eurent repris le château et la ville sur les troupes du duc de Nemours ». Parmi les décisions prises, les habitants donnent aux pauvres de l'Hôtel-Dieu de la ville chaque année la somme d'un écu (...) pour être employé à ses réparations et pour la nourriture des pauvres et pour les plus nécessiteux.

La fondation de mai 1616 par Christophe II est le prétexte de cette étude et fixe son époque.

Nul document ne situe à quelle époque fut fondé le premier Hôtel-Dieu, ni où, mais le document de 1599 fait allusion à un établissement déjà existant et celui de 1616 précise qu'il est en mauvais état, soit à cause de son ancienneté, soit à cause du siège de 1593.

Quel fut le devenir de cet établissement tel qu'en 1616 ?

C'est ce qu'a recherché René Bore à travers les documents du fonds Grellet³⁴ et dans les minutiers des notaires locaux. Les termes Hôtel-Dieu et Hôpital sont employés indifféremment.

En 1677 est mentionné le curé Christophe Pons en lien avec l'Hôtel-Dieu.

En septembre 1692 une première tranche de travaux est entamée.

En 1693 les habitants remercient la marquise d'avoir fait « reconstruire le bâtiment en vraie forme d'hôpital ».

En 1694 d'autres travaux de charpente ou menuiserie ont lieu.

En 1698 existe un inventaire des terres dont l'Hôtel-Dieu tire ses revenus, à Sarzol, Chardas, Combelivier³⁵, au Corail³⁶, etc. Il est mentionné que l'établissement manque de meubles³⁷ et possède un jardin. Cet intéressant document indique les détails de la règle interne³⁸.

Fin 1698, des travaux ont lieu et une chapelle est mentionnée qui peut être celle promise par Christophe II ou une chapelle préexistante. Travaux en charpente, agrandissement et création de fenêtres. Les indications permettent de disposer un bâtiment principal comprenant une salle et la chapelle selon un axe Ouest-Est normal pour une chapelle. Ce que confirment les « fenêtres au midi ». La pente du terrain, en diagonale Nord-Ouest Sud-Est, est bien mentionnée.

Puis il faut attendre juin 1737 pour retrouver mention de l'hôpital lors d'une assemblée des prêtres et des habitants à l'issue des vêpres, dans la maison curiale (de l'église de Grazac, en bordure Sud du cimetière). Le curé est Jacques Robert, docteur en théologie. Il indique que l'hôpital n'a plus de directeur, ni administrateur, ni revenus suffisants pour entretenir les deux seuls nécessiteux et la fillette qui y résident. Des mesures sont annoncées. Les membres qui auront à gérer et vérifier la gestion de l'hôpital ressortent des familles Brunel, Chardon, Durif, Grangier et Grellet³⁹.

Au cours de l'année 1737 divers actes et transactions ont pour but d'améliorer la situation de l'hôpital.

-

³³ Les chevaliers de Tourzel devenus barons puis marquis d'Allègre, dits d'Alegre.

³⁴ Archives de la famille Grellet présente à Allègre depuis la fin du XIVe siècle, et déposées en 1984 aux Archives départementales de Haute-Loire, au Puy en Velay. Référence 99J.

³⁵ Aujourd'hui Combolivier.

³⁶ Aujoud'hui dit le Courail.

³⁷ Comprendre « biens meubles », terme plus large que « mobilier ».

³⁸ Les Cahiers de la Haute-Loire. Année 2007. René Bore. Pages 225 à 265.

³⁹ Par ordre alphabétique.

Le 10 novembre⁴⁰ 1743 est décidée l'installation de deux religieuses franciscaines pour le soin des malades et des pauvres et pour l'éducation des enfants⁴¹.

1748. Le 1^{er} août les descendants d'Yves V, rachètent la rente décidée en 1616 par Christophe II, grand-père du marquis décédé en 1733. Ils échangent en contrevaleur, soixante parcelles de terres. La transaction s'étale de 1748 à 1773.

Des comptes produits sur cette période, il ressort que les revenus ne suffisent toujours pas pour l'entretien des deux franciscaines, une servante, et quelques pauvres abrités là.

1754. En novembre Marie-Emmanuelle, fille d'Yves V, épouse du maréchal de Maillebois, convoque une réunion dans la salle du (nouveau) château. Elle reconnaît le très mauvais état de l'hôpital et l'indigence de ses revenus. Elle fait venir trois sœurs de la congrégation du Saint-Sacrement et deux dames de la Charité (épouses de deux administrateurs, ce qui rappelle les prescriptions de Christophe II) dans le même but que précédemment en restreignant l'accès de l'hôpital aux malades pauvres et non aux pauvres. Les revenus seront procurés par les terres et par des troncs dans les églises du marquisat et de la seigneurie de Murs⁴².

1771. Le 22 septembre 1771, c'est Claude Douet de la Boulaye⁴³ qui réunit une « assemblée des notables habitants » en la maison curiale. Il nomme de nouveaux administrateurs, dont le curé d'Allègre, et réforme l'organisation. Deux sœurs hospitalières du Saint-Sacrement auront charge des soins aux pauvres et de l'enseignement aux fillettes (les parents paieront pour leur éducation). Un laisser-aller de la gestion précédente est dénoncé.



Jusqu'en 1792, on trouve nombre de transactions pour les terres dont sont tirés les revenus de l'hôpital. Ces revenus, dons et divers paiements auront toujours été insuffisants pour un bon fonctionnement de l'Hôtel-Dieu, d'où les réformes

⁴⁰ A juste titre René Bore fait remarquer que Georges Paul et Emmanuel Grellet se sont trompés en donnant le 14 novembre comme date de l'installation des franciscaines.

⁴¹ La présence d'écoles et de congrégations enseignantes sur place expliquent aisément l'absence d'une « maison de béate » à Allègre.

⁴² Seigneurie dont la faible quantité d'archives masque l'importance. Les restes du manoir ont totalement disparu dans les années 2000-2005.

⁴³ La maison de la Boulaye (aussi la Boullaye) est originaire de Saône-et-Loire (Bourgogne). Claude Douet de la Boulaye, écuyer, conseiller secrétaire du roi, forestier général (...) adjudicataire de la terre d'Argy en 1766. Le 8 octobre 1766, il acquiert les terres du marquisat d'Allègre, des mains d'Yves-Marie Desmarets de Maillebois, petit fils d'Yves V, fils de Marie-Emmanuelle de Maillebois. Gabriel Isaac Douet de la Boulaye (mort en 1797) fils de Claude Douet, est intendant d'Auch. Angélique Claudine Gabrielle Douet de la Boulaye, petite fille de Claude Douet, épouse Armand Guillaume Marie Joseph Joly de Fleury de Brionne en 1781. Ils héritent de la terre d'Allègre qu'ils vendent à la société Bravard-Faure qui la dépèce. Les terres du château du Houssay sont elles aussi acquises par Claude Douet, échoient à René Amable Louis de la Tour du

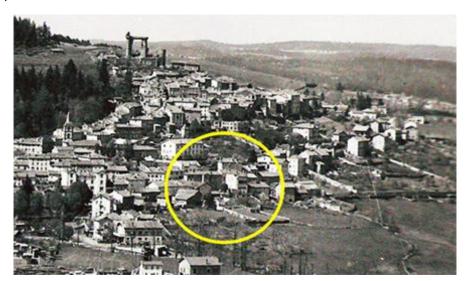
Pin-Chambly et Marie Gabrielle Claudine Douet de la Boulaye, son épouse (Fonds du Houssay. Archives départementales de Seine et Marne. 93J.)

périodiques. Le nombre des malades a toujours été très réduit. René Bore fait remarquer que quatre lits seulement sont mentionnés. Même si ce sont des lits communs à deux voire trois malades, le nombre des indigents abrités reste faible.

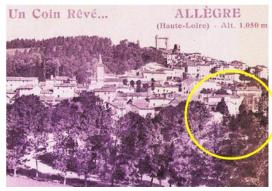
On en profite pour rappeler que ce qui est trop souvent dit sur la position assise pour dormir par peur de la mort est une légende. Au Moyen Âge les lits ont des dimensions comparables à ceux d'aujourd'hui compte tenu de la taille moyenne des personnes. Il existe des lits clos familiaux, communs, dans presque toutes les régions tempérées. Il arrivait que les familles les plus pauvres ou défavorisées ne disposent que de paillasses communes, remplies de feuilles de fayard⁴⁴ ou de fougères.

René Bore nous signale que l'hôpital aura fonctionné, bon an mal an, d'avant le XVIe siècle jusqu'à la Révolution, période sur laquelle porte son étude. De nouveaux bâtiments sont reconstruits au milieu du XIXe siècle, qui prennent le nom d'hospice sous lequel beaucoup d'Allegras⁴⁵ âgés les désignent encore.

Ce sont ces bâtiments du XIX^e siècle qu'on aperçoit sur les photos du début de XX^e siècle, ci-dessous.







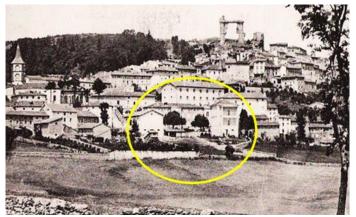


 $^{^{}m 45}$ Allegras ou Allégrois, nom des habitants d'Allègre.













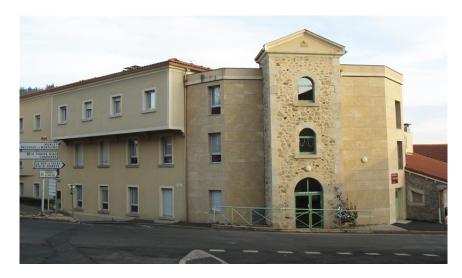
Le mur en pierres en fond de cette photo des fêtes de Pentecôte 1987 est celui de « l'hospice » du XIX e s.



Au moment de la refonte complète des lieux, années 90.

Au même endroit, les bâtiments sont refondus dans les années 1990-2000 pour devenir l'actuelle maison de retraite d'Allègre.





A remarquer, la plaque de l'ancien Hôtel-Dieu insérée dans le fronton de façade.



Texte intégral des fondations libérales du 20 mai 1616.

« Personnellement estably haut et puissant seigneur monseigneur Cristophle d'Alegre, seigneur et marquis dud. Alegre, chevalier de l'ordre du roy notre sire, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances estant de present dans son château d'Alegre en Auvergne, lequel de son bon gré et volonté, ayant reconnu et considéré qu'en l'hostel Dieu de cette ville d'Alegre n'y a aucun revenu pour l'entretien des pauvres qui journellement entrent en icelluy et en grand nombre, ému de pitié charité et devotion et pour autres causes a ce le mouvant et affin que les pauvres soient tenus de prier Dieu pour sa prosperité de madame la Marquise sa consorte, messeigneurs ses enfants et autres ses devanciers predecesseurs et successeurs a l'avenir a promis et par la teneur des presentes promet solemnellement sur les Saints Evangiles de Dieu manuellement touchés en presence du nostre et temoins cy après nommés de faire batir et ediffier une chapelle joignant led. hospital au plutôt qu'il luy sera possible icelle faire consacrer par monseigneur le reverendissime Evesque du Puy⁴⁶ à laquelle il a voulu assigné et ordonné que doresnavant et à perpetuité icelle estant ediffiée il soit dit et celebré une messe à basse voix tous les vendredys de chaque semaine à l'honneur des cinq playes de nostre seigneur Jesus Christ par le curé de l'esglise de saint Yves du château d'Alegre⁴⁷ qui est de present et qui sera à l'avenir nommé et pourvueu par mond. Seigneur ou ses successeurs dud. Alegre

⁴⁶ Jacques de Serres.

⁴⁷ Vidal (Vital) Berbigier.

sans que par d'autres ils puissent être pourvueus, de laquelle chapelle mond. Seigneur se reserve et à ses successeurs seigneurs d'Alegre la collation et patronnage et pour faire dire et celebrer lad. messe mond. Seigneur et sesd. successeurs seront tenus de fournir d'ornements et habillements necessaires et quatre livres de cire pour la luminaire. Chacun an et jusques à ce que lad. chapelle soit ediffiee led. curé sera tenu de dire lad. messe à la chapelle de saint Yves du château d'Alegre auquel mond. Seigneur d'Alegre a promis voulu et ordonné luy etre payée par luy et sesd. Successeurs la somme de dixhuict livres de revenu annuel un chacun an à perpetuité à chacune fete de saint Michel a commencer à la premiere et ainsin continuant une chacune année et à chacune fete de saint Michel, ensemble delivrer aud. curé lesd. quatre livres de cire pour lad. luminaire.

Davantage mond. Seigneur d'Alegre a lequé voulu et ordonné et promis de faire aumone aux pauvres dud. hotel Dieu de deux cartons⁴⁸ bled soigle⁴⁹ chaque semaine qui sera pour chacun an a douze setiers bled soigle mesure dud. Alegre et par luy et ses successeurs payés savoir huicts cartons chaque mois de l'année et pris des mains de son receveur dud. Alegre par lesd. curés de saint-Yves pour être delivrés à l'hospitalier ou l'hospitaliere dud. hotel Dieu pour icelluy faire moudre dans le moulin bas de mond. Seigneur sans prendre aucune moudure et petrir et en faire des petits pains selon l'ordonnance dud. sire curé pour lesd. deux cartons bled soigle de chaque semaine être delivres par lesd. curés de saint Yves aux pauvres dud. hotel Dieu selon la necessite desd. pauvres qui seront en icelluy allans et venans et qu'ils reconnaitront être necessaire savoir un carton de bled led. jour du vendredy sitot qu'il aura dit et celebré lad. messe et l'autre carton de bled durant la semaine avec tout menage et prevoyance de bon pere de famille auxquels mond. Seigneur se remet et en charge leur conscience et desquels pains en sera delivré un chaque jour aud. hospitalier, et que sur le certificat desd. curés les receveurs⁵⁰ de mond. Seigneur seront tenus de leur payer lad. somme, cire et quantité de grains aux termes susd. et auxd. receveurs passée et allouée à la reddition de leur compte par mond, seigneur, ses officiers et auditeurs de compte sans autre forme que l'acquit desd. curés, à la charge et condition que toutes fois et quantes que mond. Seigneur et ses successeurs seigneurs d'Alegre voudront bailler recompense aud. curé de lad. somme de dixhuict livres, quatre livres cire et auxd. pauvres de la susd. quantité de douze setiers bled soigle en dixmes ou autres revenus et fonds certain, en ce cas mond. Seigneur et sesd. Successeurs demeureront quittes et dechargés desd. assignations, leguats, et fondations et jusques à ce et entier payement mond. Seigneur a obligé et hypothéqué ensemble à l'edification de lad. chapelle tous et chacuns ses biens meubles immeubles presens et avenir par expres le revenu de lad. terre d'Alegre jusques à concurrence seulement du deu et arrerages sur tel lieu village et tenements que par lesd. curés sera pris, de mesme mond. Seigneur a voulu et ordonné que soit donnée par luy et sesd. Successeurs aux pauvres dud. hotel Dieu et hospitalier d'icelluy douze chards⁵¹ de bois chacun an et iceux faire delivrer et porter de la saint Michel jusques à la fin du mois de mars qui sont six mois, chacun mois deux chards.

Pareillement mond. Seigneur veut et ordonne que ses officiers consuls et corps commun de lad. ville ayent soin et tiennent la main tant qu'il leur sera possible à l'entretenement de ses volontés et autres droits desd. pauvres et meubles dud. hotel Dieu et qu'ils nomment deux femmes des plus apparentés de lad. ville chacun an pour le regime et gouvernement dud. hospital et qu'à la fin de lad. année elles soient tenues de rendre compte de leur charge, a quoy a été present venerable personne maitre Vidal Berbigier pretre et curé de lad. esglise de saint Yves du château d'Alegre étant icy present ayant entendu la volonté de mond. Seigneur accepte le legat fait par mond. Seigneur et charges y contenues en ce

⁴⁸ Cartonnées.

⁴⁹ Blé-seigle, c'est-à-dire du seigle.

⁵⁰ En 1616 le receveur général du marquisat est Guillaume de Malfant.

⁵¹ Douze chards : douze chars, ou plus souvent dit, charretées de bois.

qui le concerne promis et juté parolles de pretre de satisfaire au mieux qu'il luy sera possible en Dieu et conscience, ont été aussy presens honorable homme m' Vidal Pralon consul de lad. ville l'annee presente et dem^{lle} Isabeau d'Aurelle femme d'honorable homme Durand Moza administraresse dud. hotel Dieu etant icy presens qui ont accepté pour lesd. pauvres les assignations, aumones, legats et fondations par mond. Seigneur faits auxd. pauvres et promis de tenir la main pour l'entretienement et volonté de mond. Seigneur ainsy promis, juré, attendre et tenir, rendre depans, renoncé, voulu, par prise et vente.

Fait au château dud. Alegre presens honorables hommes messire Jean Chardon notaire et procureur d'office dud. Alegre, Durand Moza bourgeois, Claude Chardon marchand, Jacques Boutaud et messire Pierre Grellet, qui ont signé avec mond. seigneur et autres sus nommés et donné le vingtieme jour du mois de may l'an mille six cens seize appres midy.

Sur l'original, ont signé, Alegre, de Flageac, Chardon, Moza, d'Aurelle, Berbigier, Chardon, Pralon, Grellet, Boutaud.

Et octroyé par le roy : Grellet.

(Pièce originale du baron Grellet de la Deyte).

Biblio.

- On lira avec intérêt l'article complet de René Bore dans « Les Cahiers de la Haute-Loire. Année 2007. Pages 225 à 265.
- ♣ Notes historiques sur Allègre. Emmanuel Grellet de La Deyte. Théolier. Saint-Etienne. 1942. (contient de nombreuses copies des documents originaux cités plus haut, qui font partie des archives de la famille Grellet).

Notes.

- 1. Le texte ci-dessus des fondations de Christophe II est le texte intégral. Pour en faciliter la lecture, la ponctuation et des accents sont ajoutés, une partie des abréviations supprimée.
- 2. Les termes mis dans la bouche de ce personnage du XVII^e siècle sont un compromis entre le langage d'aujourd'hui et le langage patoisant du XVII^e siècle en Velay, donné en phonétique.



Pour l'association des Amis d'Allègre G. Duflos Avec le concours gracieux de René Bore 2015